

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE
DUNKERQUE

COMMUNE DE WORMHOUT

N°AR2024-175

ARRETE

Le Maire de la Commune de WORMHOUT,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122.18,
Vu la demande de ENSIO SAS TSA70011 Chez Sogelink 69134 DARDILLY afin de garantir la sécurité des travaux de remplacement appui télécom face au 2179, Oude Straete à Wormhout,

ARRETE:

ARTICLE 1 : Le stationnement sera interdit et la circulation sera restreinte au droit des travaux 2179, Oude Straete, et ce, **à partir du 5 septembre 2024 pour une durée de 30 jours.**

ARTICLE 2 : Une signalisation temporaire réglementaire sera mise en place par ENSIO SAS. Ces restrictions seront effectives à compter de la mise en place de la signalisation par ENSIO et prendra fin lors de son retrait.

ARTICLE 3 : La Gendarmerie est chargée d'assurer l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté sera publié puis transmis à ENSIO SAS et à Monsieur le Commandant de Gendarmerie de WORMHOUT.

Fait à WORMHOUT, le 21 août 2024

Le Maire,

David CALCOEN



Acte rendu exécutoire par
Publication et notification le 21/08/2024
Le Maire,
David CALCOEN



Pour le Maire,
l' Adjoint délégué
Florence DEHOND

Pour le Maire,
l' Adjoint délégué
Florence DEHOND